

X<sup>re</sup> Par. 26. Dec. 34. A Orange e

x<sup>re</sup> 1667

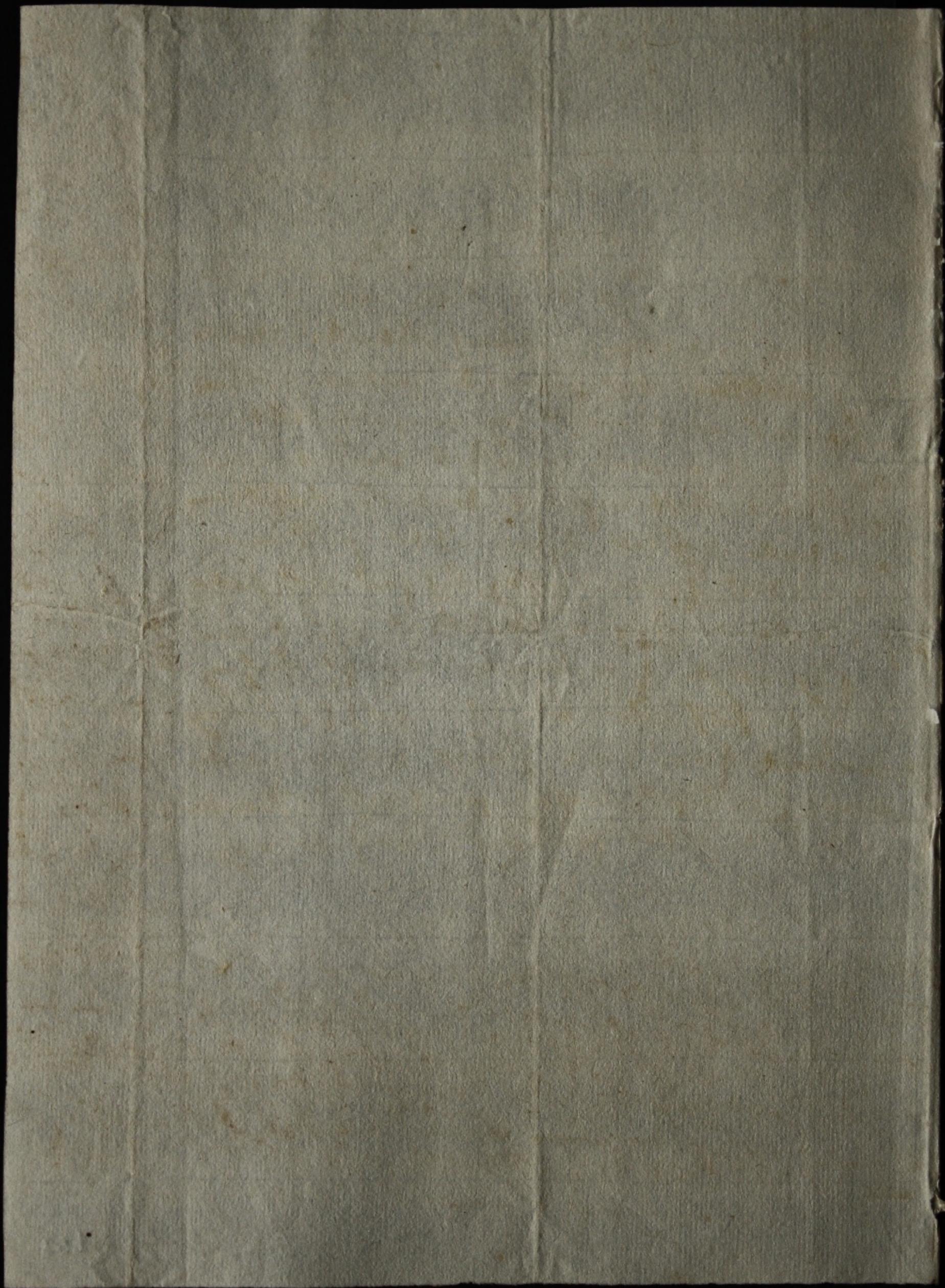
N. 431.

Monsieur

Votre dernière <sup>pour le</sup> dépêche <sup>me</sup> fut envoyée le 12<sup>e</sup> de ces —  
mois en Dauphiné, où j'estois allé pour aider à M. de Lubieres  
faire la acquisition des terres de St Simeon et du Villard qui  
y a aide, et a mesure que je fus de retour en ceste ville, que  
fut le samedi 13<sup>e</sup> Je le remis au Bureau ou fut prise  
la deliberation cy jointe, J'auois esté fort prié par M. de  
Beaufain, et de Lubieres de ny lire pas l'article qui est  
sur la fin de lad<sup>e</sup> lettre concernant l'affaire dudit Sieur de  
Beaufain, de peur que M. Sylvestre ad general qui est leur  
enemy d'ordonner, & qui a esté veu en cest affaire n'en  
fist pas une fidelle relation a M. Dequoy duquel <sup>il</sup> parle  
dans l'art. Ce que je crains de ne leur pouuoir pas refuser







Le Bureau des Registres des delibemont  
du Bureau des Domaines et finances de  
Son Altesse

Le quinziesme decembre mil six cent soixante quatre,  
Le Bureau a este assemble dans le Palais d'Orange  
ou sont treuues Messieurs les Conseillers de Subiours  
Aduocat General. et Sauuin breffier

Ed. S.<sup>r</sup> Sauuin a remis au Bureau une lettre de Monsieur de  
Ruylichem. Premier Conseiller de Son Altesse. et son deputé en  
Tour de France lui a esrite du vingt cinq.<sup>e</sup> Nouemb.<sup>r</sup> dernier sur  
le subiect des arceirages que les fermiers generaux doibuent du prix  
de leur ferme, avec trois Copies ou Memoires d'elles. et un  
extraict non signés d'un arrest du Conseil d'Etat du Roy tres  
Chrétien du vingt neuf.<sup>e</sup> Juillet dernier. et a fait lecture de  
lad. Lettre. sauf au dernier article d'elle concernant l'affaire  
de Monsieur de Beauvain.

Le Bureau Aotroyé acte de lad. Remise. Et Deliberé que  
le tout sera enregistré. et en sera baillé Copie aud. S.<sup>r</sup> Aduocat  
General pour se recassembler demain à l'heure de  
A cependant ayant fait appeller le S.<sup>r</sup> de S.<sup>r</sup> Clement directeur  
de lad. ferme. et demandé un estat des payements par lui faits  
sur les mandatz et delibérations du Bureau. a promis dy satisfaire  
au plus tost

Teneur de la lettre dud. Seigne de

Ruylichem

Paris le 25.<sup>e</sup> Nouemb. 1664

Monsieur

J'ay veu copie de la  
lettre dont la teneur  
est cy jointe a 17.<sup>e</sup> decemb.  
1664 estoit signée Syluis  
ad uocatus advocatus general

A mon retour de mon voyage d'Angleterre. J'ay fait sommer

Les sieurs fermiers par le memoire dont l'oppoſition a eſte jointe, faiſant  
estat que S. A. receuroit ſans raiſon la ſomme ſpecificiee au  
pied d'iceulx, mais le Sr. Alibert au lieu de payement m'a rendu  
un nouveau compte duquel j'ay tiré neceſſaire de vous envoyer  
l'extrait que vous voyez, Il contient des postes qui m'ont ſurpris  
et lesquels enſuite j'ay deſiré qu'il m'expliqua comme vous verrez  
dans le memoire que je vous en voye, ſi cete explication  
n'out encor a temps. Je l'en formeray dans ce meſme paquet aſſez  
que Meſſrs du Bureau puiſſent conſiderer le tout enſemble  
et inſtruire la deſus comme ils trouveront convenir.

Vous verrez d'ailleurs par mon d. memoire comme de part et d'autre  
nous ſommes portés a faire juger nos deux differants tant pour  
le peage et la Monnoye. Vous en ſavez par de la tout le fond  
et il Incombe enſuite M. l'advocat General d'inſtruire  
et ſuſtenir ces deux cauſes au nom de S. A. avec la  
vigueur et diligence qu'il ſera l'importance d'y elles le  
requerir en quoi il eſt raſonnable que un chaſcun taſche  
de le ſecourir du mieux qu'il lui eſt poſſible.

Enſuite de la lettre que meſd. Srs du Bureau que je vous  
j'y a quelques jours de auroſtre paquet de douze d'ice  
mois, j'ay demandé a la Haye un nouveau Breve et en place  
de celui qui des fermiers ont laiſſé ſuranner tout je n'ay  
pas manqué de témoigner mon reſſentiment a M. de  
Alibert

Il veulent auſſy prandre Ignorance de la main levée de  
vingt mille livres, de quoi je ſpere que vous ne leur aurez  
pardonné ſubit on demeritait on fault de communiquer  
et publier la reſt que je vous ay envoyé des que je l'ay  
reueu, on ne fait eſperer qu'il ſera defformé, ſelon  
mes apoſtilles, mais cela ne regarde que ſon albeſſe

Altesse, Je vous envoie toute sorte de prospérité, et  
suis

Monsieur

Vostre très humble et très affectionné  
serviteur estoit signé. Huygens  
de Ruijssigen

